

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal
04380 Le CASTELLARD-MELAN
Séance du vendredi 04 décembre 2015

Date de la convocation : 27/11/2015

Sont Présents : Chantal BARDIN, Elisabeth DUCHATELET, Maurice GODDEFROY, Cédric BREISSAND,
Cédric LANDOUZY, Olivier RAMBEAUX, Jacques JULIEN

Nombre de membres en exercice : 7, Présents : 6

Procuration de Monsieur Cédric BREISSAND à Madame Elisabeth DUCHATELET

Le Maire, M. JULIEN Jacques ouvre la séance à 18 h 39

Le conseil nomme Madame Chantal BARDIN, secrétaire de séance.

D2015/25 : Examen de la proposition du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal

1. Le Maire rappelle que Madame le Préfet a demandé aux communes d'émettre un avis sur la proposition de schéma avant le 15 décembre 2015.
2. Chacun des conseillers municipaux a été destinataire des documents disponibles et le Maire propose de procéder à un vote à bulletin secret :

Pour : deux Contre : deux Abstention : trois

D2015/25 : Contribution au Fonds de Solidarité Logement du Département

Le Maire rappelle que la commune paye depuis plusieurs années, une contribution au Fonds de Soloidarité Logement du Département à hauteur de 0,61 € par habitant.

Afin que celle-ci puisse être payée par le comptable, une délibération est nécessaire :

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

D2015/26 : Participation aux frais de scolarité de l'Ecole de Thoard, réactualisation de la convention à la demande de la Trésorerie

Le Maire rappelle que pour les enfants de la commune sont scolarisés à l'école de THOARD depuis les années soixante.

Les frais engendrés par les élèves hors Thoard doivent être pris en charge par les communes où résident les élèves.

Après délibération, le conseil municipal confirme le versement d'une participation aux frais de scolarité versée à la commune de Thoard, calculée sur la base des frais réels, au prorata du nombre d'enfants utilisant les services.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Affichage le 11 décembre 2015,

le Maire, Jacques JULIEN